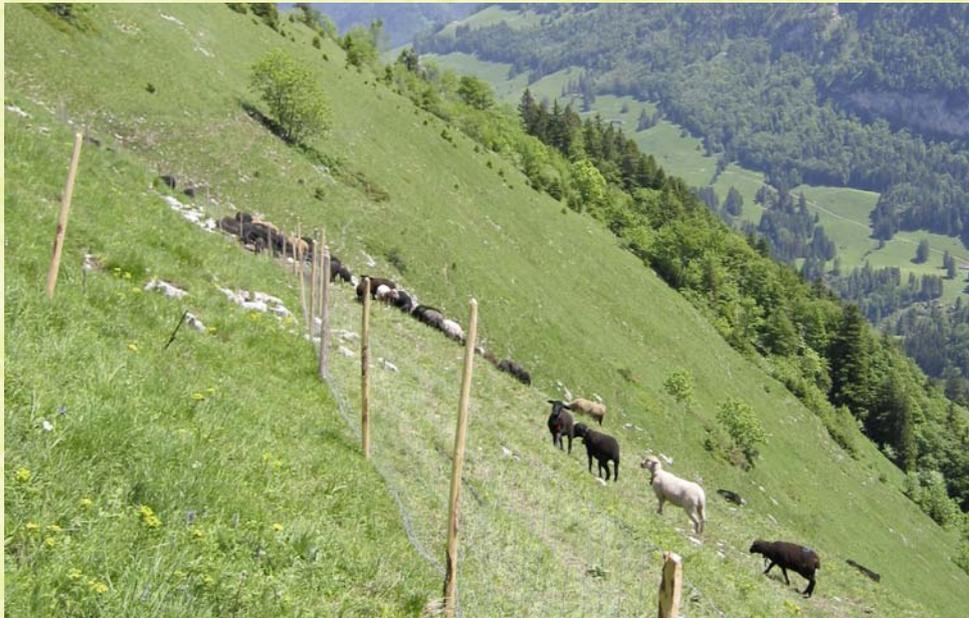


# **Prairies et pâturages secs**

## **Moutons et pâturages secs**

**Les terrains reculés et en forte pente sont de plus en plus utilisés comme pâturages à moutons. Cette pratique sur des pâturages secs est-elle conforme aux objectifs de protection et quelles en sont les limites ?**



*Trop exigeant pour la fauche, trop en pente pour des bovins...*

### **Contexte et défis**

Le pacage de moutons a une longue tradition en Suisse. En effet, des moutons gardés par un berger parcouraient jadis de vastes espaces en peu de temps. Plus tard, cette pâture très extensive a été remplacée par la fauche ou le pacage de bovins. Aujourd'hui, la pâture avec des moutons est à nouveau davantage pratiquée sur des surfaces marginales et en forte pente. En conditions comparables, les pâturages à moutons sont plus pauvres en espèces que les pâturages à bovins. Dans les régions sèches à sols superficiels, les pâturages à moutons peuvent pourtant présenter une valeur faunistique et floristique importante. Les conditions sont particulièrement bonnes dans les régions qui reçoivent peu de précipitations comme le Valais par exemple. La poursuite d'une pâture extensive adaptée et généralement exigeante en main-d'œuvre n'est souvent pas assurée par manque d'un successeur intéressé. Les pâturages s'embroussaillent. Sur des terrains plus facilement accessibles, le

pacage à moutons gagne à nouveau en importance pour des raisons pratiques. Les clôtures modernes permettent une pâture flexible et complète de petites surfaces à topographie variable – la réduction du temps consacré à la pose des clôtures permet de rapprocher les passages. Il en découle le risque d'une utilisation maximale des repousses, entraînant un appauvrissement des surfaces riches en espèces telles que les milieux secs. Dans tous les cas, la gestion du pâturage, l'expérience et la sensibilité des exploitant(e)s sont primordiales.

La plupart des cantons sont réticents à conclure des contrats pour des pâturages à moutons. Les objets de l'inventaire des prairies et pâturages secs (PPS) doivent être exploités conformément aux objectifs de protection.

La conclusion d'un contrat ne peut être envisagée que si cette condition est remplie. Dans tous les cas, on contactera le service cantonal de la protection de la nature.



## Modes de conduite du pâturage

Environ la moitié des pâturages à moutons PPS se situent en région d'estivage, où les moutons paissent sur de grandes surfaces durant plusieurs semaines. Cette **pâtûre continue** entraîne souvent une sur-pâtûre de la partie supérieure du pâturage tandis que la partie inférieure s'embroussaille. Une subdivision horizontale du pâturage ou l'installation des



abreuvoirs dans la partie inférieure améliorent l'utilisation régulière des surfaces. Dans les pâturages de grande taille, les fortes pentes et les pentes plus douces, les cuvettes humides et les buttes sèches sont broutées avec une intensité variable (1). Ces sur- et sous-exploitations locales génèrent une richesse en éléments structurels et en petits habitats. Cette hétérogénéité exige à long terme une gestion attentive du pâturage et un entretien ciblé, exigeant en main-d'œuvre.

**Le gardiennage** avec des chiens a repris de l'importance. Ce mode de conduite permet de s'adapter aux différences locales et de favoriser par une pression de pâture différenciée la diversité en habitats et en éléments structurels. Chaque pâture correspond à une **rotation**.

Plus il y a de rotations, mieux les repousses sont utilisées, et moins bonnes sont les conditions pour satisfaire les objectifs de protection liés aux PPS.



Beaucoup de pâturages à moutons PPS sont des mayens parcourus par le bétail avant l'inhalpe et après la désalpe. Durant la longue période de non-utilisation – jusqu'à 3 mois ! – se développent une flore et une faune diversifiées (2). Dans les pâturages fauchés, les caractéristiques typiques des pâturages à moutons sont quelque peu effacées par la fauche. Une utilisation extensive – pâture de printemps et fauche à la fin de l'été ou inversement – peut également engendrer des habitats riches en espèces. Sur des surfaces maigres pouvant encore être fauchées, il faudrait pourtant renoncer à la pâture en faveur d'une utilisation uniquement par fauche.

### Races

Pour l'exploitation des pâturages secs, des moutons à viande peu exigeants quant au fourrage sont bien adaptés : le nez noir du Valais, le mouton de l'Oberland grison, le mouton miroir ou le roux du Valais (3). Ces derniers, comme le mouton des landes de Lueneburg (Allemagne), broutent non seulement les graminées et autres plantes herbacées mais aussi la

callune, les ronces et les ligneux. Ils se prêtent donc bien, comme les chèvres, à limiter l'embroussaillement.



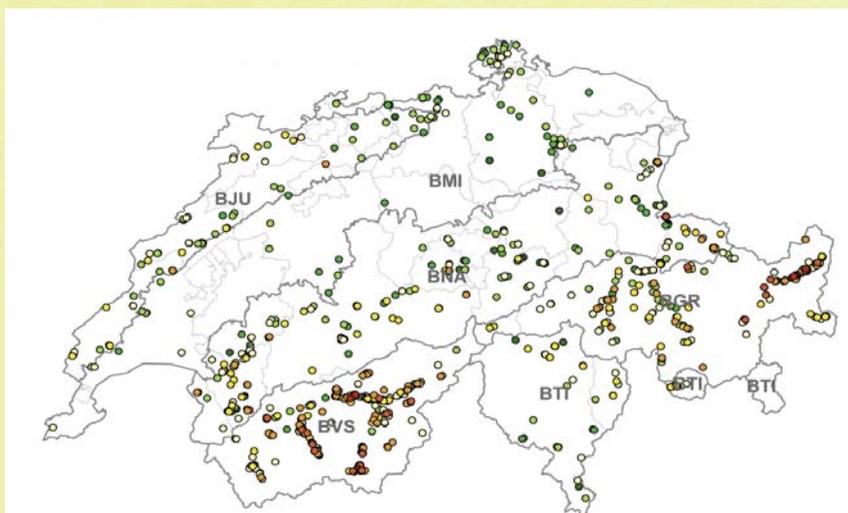
Le besoin en fourrage des animaux ainsi que leurs exigences quant à la qualité du fourrage sont, en principe, plus importants que les différences dues aux races. Seuls des animaux dont on n'attend ni fertilité élevée ni rentabilité économique devraient être réservés aux pâturages secs. L'orientation économique de l'exploitation ainsi que la motivation écologique des exploitant(e)s jouent donc ici un rôle prépondérant.

Pour tous les modes de conduite du pâturage : une charge en bétail élevée (beaucoup d'animaux par unité de surface) et de longues périodes de pâture entraînent une perte de diversité en éléments structurels et l'homogénéisation de la végétation. Si les périodes de non-utilisation sont courtes, les conditions pour la biodiversité et notamment la diversité faunistique sont moins favorables. Seules les plantes qui se régénèrent rapidement et qui résistent bien à l'abroussaillement peuvent survivre. Ceci est surtout valable pour des unités de pâture de petite taille.

## Où se trouvent les pâturages à moutons PPS les plus riches en espèces ?

L'inventaire des prairies et pâturages secs de Suisse (PPS) recense au total 2'495 ha de pâturages à moutons d'importance nationale, représentant près de 10% de la surface totale inventoriée. Les pâturages à bovins réunissent, en comparaison, 45% de la surface totale.

La couleur indique la richesse en plantes caractéristiques PPS. Points vert foncé : faible ; points rouge foncé : grande ; points jaunes : moyenne.



- Avec près de 40% de la surface totale des pâturages à moutons PPS, le Valais représente le canton par excellence des pâturages secs à moutons (4). Vient ensuite les Alpes septentrionales (30%) et les Grisons (20%). Le Valais et l'Engadine abritent aussi les pâturages à moutons les plus riches en espèces, correspondant le plus souvent aux «pelouses sèches caractéristiques».
- Plus de 80% des pâturages à moutons PPS se situent au-dessus de 1000 m, la plupart en région de mayens ou d'estivage (1400-1800 m) (5). Ils sont presque toujours exposés au sud ou sud-ouest, les moins ensoleillés étant généralement les moins riches. En basse altitude, il n'existe pratiquement pas de pâturages secs à moutons biologiquement intéressants.
- Dans les Alpes septentrionales et dans le Jura (6), quelques pâturages à moutons riches en espèces peuvent être observés, principalement en région d'estivage (FR, VD, BE, GR). Ils correspondent aux types de végétation «prairies maigres de montagne» et «prairies mésophiles» et occupent souvent des stations extrêmes dont la forte déclivité rend difficile la pâture par des bovins.



Pâturage sec en Valais — Pâturage d'estivage dans les Alpes septentrionales – Pâturage mésophile du Jura

## Que signifie riche en espèces ? La végétation des pâturages à moutons et à bovins

Les meilleurs pâturages à moutons PPS correspondent dans la plupart des cas aux «pelouses sèches caractéristiques». Ces stations sont caractérisées par une forte pente, des sols superficiels et une exposition sud. La pâture extensive par des moutons n'a donc que très peu d'impact sur les milieux arides extrêmes tandis qu'elle conduit à un appauvrissement rapide de la végétation des milieux plus productifs et plus frais : sur des surfaces plus riches en éléments nutritifs, p. ex. prairies à fromental, des pâturages à moutons floristiquement intéressants ne sont guère possibles. En revanche, les pâturages à bovins PPS se trouvent plutôt sur des surfaces plus riches en éléments nutritifs avec des indicateurs des prairies grasses riches en espèces.

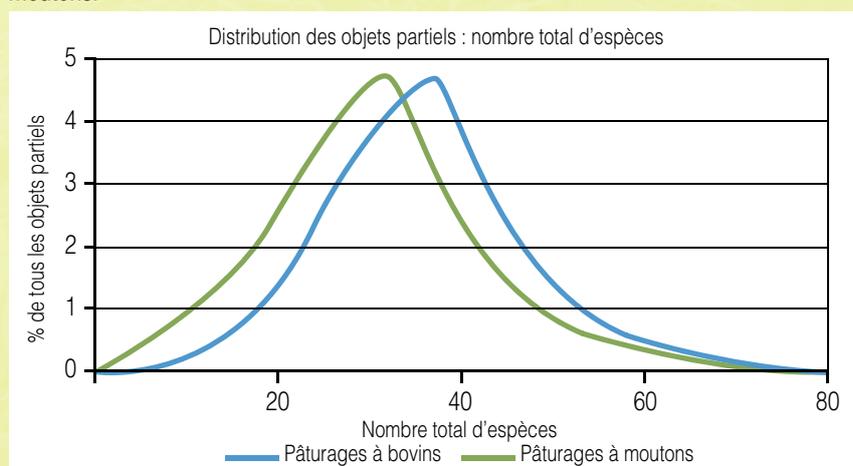
**Nombre d'espèces de plantes :** Les pâturages à bovins présentent dans toutes

régions biogéographiques et pour tous les groupements végétaux un nombre d'espèces végétales en moyenne plus élevé que les pâturages à moutons.

**Espèces-clé :** les espèces-clé, c'est-à-dire les espèces caractéristiques des milieux secs, sont généralement plus fréquentes dans les pâturages à bovins. Certaines s'observent pourtant plus souvent dans les pâturages à moutons comme p. ex. dans les prairies mésophiles : la sauge des prés (7), l'œillet des Chartreux (8) ou l'épiaire droite (9). D'une manière générale, la pression des graminées est plus forte dans les pâturages à moutons ; les graminées caractéristiques sont le brome dressé (10), la fétuque ovine (11) ou le brachypode penné (12). Dans les pâturages à bovins correspondants, on observe plus souvent des plantes à fleurs typiques telles que l'anthyllide, le cirse sans tige ou le plantain moyen.



**Répartition des pâturages à bovins et à moutons en fonction du nombre total d'espèces.** Les pâturages à bovins sont généralement plus riches en espèces que les pâturages à moutons.



## Comportement de pâture du mouton : impact sur la flore, les structures et la faune



Les moutons ont la réputation, non sans raison, d'être des tondeuses à gazon et des gourmets. Ceci s'observe facilement lorsque la pâture est intensive, avec de courtes périodes de non-utilisation. Des surfaces marginales et des talus clôturés sont rapidement tondus (13). Les taches de couleur caractéristiques comme la scabieuse, la centaurée ou la campanule ainsi que les espèces de trèfles jaunes disparaissent du peuplement. La raison en est le comportement spécifique des moutons qui, en cas de pâture intensive, a un impact durable sur la composition botanique.



D'autre part, le mouton joue un rôle important dans la dispersion des graines et autres organismes piégés dans sa laine.

Espèces menacées : du point de vue de la protection de la nature, il est intéressant d'observer que les pâturages à bovins présentent non seulement plus d'espèces mais aussi plus d'espèces de plantes menacées, notamment dans les prairies mésophiles et les pelouses sèches caractéristiques ainsi que, de manière générale, au Tessin. Des orchidées telles que la nigritelle, l'orchis brûlé (14) ou l'orchis grenouille sont plus fréquentes dans les pâturages à bovins ; d'autres espèces caractéristiques des pelouses steppiques sont mieux représentées dans les pâturages à moutons, ce qui s'explique par une concentration des pâturages à moutons justement dans ces milieux extrêmes.

### Broutage sélectif

Plus que les bovins, les moutons sélectionnent leurs plantes favorites et les broutent de manière ciblée. Ils préfèrent de nombreuses légumineuses telles que le trèfle des montagnes, l'esparcette, l'anthyllide, l'hippocrépide à toupet mais aussi d'autres espèces indicatrices de prairies sèches comme la pimprenelle ou la germandrée petit chêne. Ce sont notamment ces plantes qui constituent la nourriture de base de beaucoup d'insectes.



pâture tardive avec des moutons engendre donc souvent une végétation dominée par le brachypode penné, le brome dressé, le nard et la fétuque ovine, espèces qui ne sont alors plus broutées malgré la pression de pâture.

### Ce que le mouton n'apprécie pas

Les plantes à fort parfum sont systématiquement évitées. C'est ainsi que la verveine, l'origan et le thym (15) peuvent fortement dominer dans un pâturage. Des plantes toxiques ou non comestibles telles que le dompte-venin (16), le vétrate, l'euphorbe et la callune sont également dédaignées et donnent au pâturage son aspect typique. Dans la strate herbacée abondent aussi plusieurs espèces de géranium, le boucage saxifrage ou le lin purgatif qui sont des espèces PPS à favoriser et qui tirent profit de la pâture par les moutons. Contrairement aux chèvres, la majorité des races de moutons dédaignent les plantes épineuses et piquantes. Sans entretien, les ronces et

les framboisiers se développent fortement. Le nettoyage du pâturage joue dès lors un rôle central.

### Faible poids mais petits pieds

Leur faible poids permet aux moutons de pâturer des surfaces en forte pente sans pour autant endommager la couverture végétale. Une sur-pâture locale combinée au piétinement peut néanmoins engendrer



des problèmes d'érosion. Le même phénomène peut s'observer dans les endroits sous-pâturés à forte déclivité, évoluant vers des friches et avec un mauvais enracinement. A petite échelle, cette dynamique est biologiquement intéressante (17) : des plantes pionnières, des araignées et des insectes profitent du sol nu et des niches particulières ainsi créées. Si l'érosion devient trop importante, la remise en état d'une couverture végétale fermée exige cependant un investissement considérable.

### Préférence pour le fourrage jeune et tendre

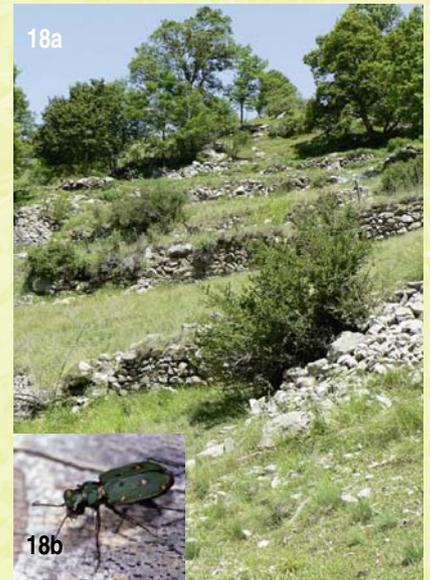
Les moutons préfèrent le fourrage jeune. Ils évitent les graminées restées sur pied et plus coriaces et cherchent, de manière ciblée, les feuilles tendres des plantes à fleurs qui bourgeonnent plus tardivement ou qui repoussent. Selon la gestion du pâturage et la composition floristique, les graminées s'étendent rapidement. Une



## Structures

La grande majorité des pâturages secs (ovins et bovins) sont très peu embroussaillés (0-3%) ; un quart montrent un taux d'embroussaillement compris entre 3 et 20%. D'un point de vue faunistique, ces derniers sont les plus intéressants. De nombreux pâturages d'altitude s'embroussaillent lentement, de façon à peine perceptible, depuis la lisière. La partie centrale de la plupart des pâturages fait l'objet de coupes de nettoyage systématiques, pratiquées à intervalle régulier. L'entretien se fait généralement de manière mécanique, mais on utilise souvent des moyens chimiques contre les ligneux épineux. Le maintien de buissons isolés tels que

l'églantier, l'aubépine et le sureau ou encore de quelques massifs de ronces est très important pour la faune. Cet entretien sélectif du pâturage demande un grand effort ; les buts recherchés et les dédommagements possibles devraient être clai-rement expliqués à l'agriculteur. D'autres éléments structurels naturels ou semi-naturels, tels que les blocs rocheux, les murgiers, les murs et les tas de branches sont colonisés par des lézards et des serpents (18a). Des guêpes et des cicindèles spécialisées (18b) construisent leurs nids dans les endroits sableux. Les cours d'eau ainsi que des petites zones humides sont particulièrement intéressants.



## Faune des pâturages à moutons

Les pâturages à moutons peuvent parfois être riches en espèces animales. Plus la charge en bétail est élevée, plus le pâturage est pauvre en espèces animales. De longues périodes de non-utilisation sont essentielles pour la survie des insectes et des araignées. Dans les pâturages peu productifs, riches en fleurs et en éléments structurels, la diversité faunistique est comparable à celle des pâturages à bovins. Plusieurs espèces de nacrés et de damiers (19), p. ex. la mélitée du mélampyre, ainsi que l'élégant ascalaphe et des zygènes peuvent être observés. Un peuplement végétal riche en thym favorise l'azuré du serpolet (20) dont les chenilles se nourrissent exclusivement de thym et de larves de fourmis. Des criquets comme la decticelle chagrinée (23), des cicindèles et des abeilles sauvages complètent cette diversité en insectes.

L'aspect typique d'un pâturage à moutons est d'autant plus visible que le pâturage est productif, la période de pâture longue et le nombre de passages élevé. Certaines espèces de criquets, de cercopes et d'araignées profitent de la structure de la végétation et des pelouses riches en graminées caractéristiques de tels pâturages. Des satyridés largement répandus tels que le demi-deuil (21), les moirés ou le myrtil trouvent des sites de ponte même si la palette de fleurs reste modeste. Globalement, cette flore uniforme a cependant un effet négatif sur la diversité faunistique. Il manque essentiellement du nectar et du pollen, nourriture de base des papillons ainsi que de nombreuses punaises, d'abeilles sauvages (24) et de syrphes. De plus, diverses plantes-hôtes dont dépendent de nombreuses chenilles et larves font défaut dans les pâturages à moutons uniformes (cf. encadré).

Les chenilles de la plupart des azurés se nourrissent exclusivement de «leur» espèce de trèfle. La prédilection des moutons pour les légumineuses peut donc être fatale à ces chenilles. L'azuré zéphyr, dont une des rares populations existe en Suisse, dépend de l'astragale sans tige (22). On sait aujourd'hui que ce papillon est en voie d'extinction en raison d'une gestion inadaptée des pâturages à moutons.



## Gestion du pâturage

La gestion du pâturage à moutons dans l'objectif du maintien de la biodiversité est plus exigeante que celle du pâturage à bovins. Les bovins permettent une utilisation plus souple, notamment grâce à un comportement de pâture différent. Les pâturages secs à moutons les plus riches en espèces sont toujours utilisés de manière extensive. Les conditions

sont très peu productives. La repousse est broutée de manière régulière ; la végétation permet une certaine souplesse d'exploitation et peut être pâturée sur une longue période sans risque d'envahissement par les mauvaises herbes. Plus une surface est hétérogène, productive et fraîche, plus la compatibilité entre pâture par des moutons et protection de la nature

est délicate. La consommation rapide de la repousse nécessite en effet une charge en bétail excessive d'un point de vue écologique. La pression de la pâture, la mobilisation des éléments nutritifs ainsi que les excréments des moutons, qui ont un impact plus important en milieu humide, sont autant de facteurs qui nuisent à la diversité en espèces.

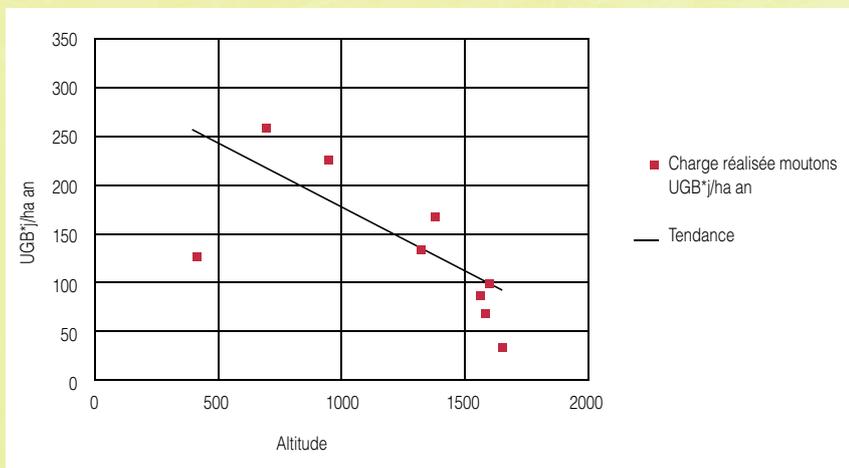
### D'une manière générale, deux systèmes de pâture sont envisageables :

**Pâturages de petite taille (25) :** adapter la période de pâture et la charge en bétail de sorte que la repousse soit largement broutée en peu de temps (env. 20% de refus). La première pâture doit être précoce pour que les graminées qui mûrissent rapidement soient encore consommées. Ainsi les plantes à fleurs qui sont exposées à l'abroustissement dès leurs premiers stades de développement profitent de l'apport supplémentaire de lumière. La deuxième rotation devrait s'effectuer après une longue période de repos (8-14 semaines selon l'altitude) pour que les plantes à fleurs, les insectes et autres animaux puissent se développer sans être dérangés. La fauche comme deuxième utilisation peut être une solution (elle peut s'effectuer aussi tardivement que nécessaire et permet l'exportation des éléments nutritifs). Des petites surfaces non fauchées devraient être préservées pour que les petits animaux – incapables à certains stades de leur développement de se déplacer – ne soient pas détruits par la fauche.



**Pâturages de plus grande taille (26) :** pâturer de manière extensive avec une faible charge en bétail mais sur une longue période. La repousse n'est pas consommée assez rapidement, les graminées ne sont plus broutées et vieillissent. Les moutons se spécialisent sur les plantes à fleurs et les broutent d'une manière ciblée. Il en résulte l'aspect typique d'un pâturage à moutons caractérisé par des surfaces sur-exploitées et sous-exploitées, une dominance de graminées et de mauvaises herbes dédaignées (27). Cette végétation ainsi structurée et intéressante pour la faune exige à long terme un bon entretien pour éviter l'envahissement par les graminées et les mauvaises herbes. La conduite du pâturage devrait permettre des refus sur les surfaces plus broutées.

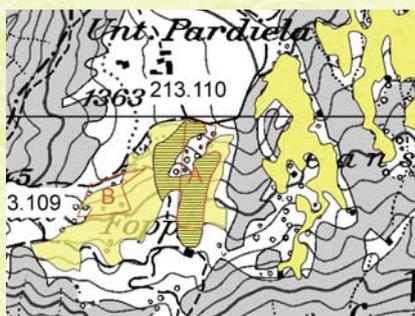
On peut périodiquement renoncer à l'utilisation des pâturages peu productifs à peuplement végétal équilibré, ce qui permet aux espèces affaiblies de se rétablir. Une date de première pâture variable (précoce une année, tardive l'année suivante) donne également des résultats intéressants. La pâture d'automne doit se réaliser uniquement si la repousse est suffisante. Dans le cas contraire, les rosettes de feuilles pourraient être fortement affaiblies.



Charge réalisée en fonction de l'altitude de 9 pâturages à moutons PPS riches en espèces (tiré de Martin, M. et al. 2007). Le rendement, variable selon l'altitude, l'endroit et la saison, est déterminant. Deux pâturages de l'étude mentionnée sont décrits à la page suivante.



## Foppa, Luzein, GR (Alpes septentrionales)



### Caractéristique du pâturage :

Végétation mésophile avec laiche des montagnes et indicateurs d'acidité sur pente forte ; présence de bosquets, haies et roches affleurantes ; endroits pauvres en espèces et surfaces présentant des refus.

### Utilisation :

Pâturage très extensive depuis plus de 20 ans, entre mi-juin et mi-août. Période de non-utilisation de 10 semaines avant la pâturage d'automne. Nettoyage du pâturage par secteur. Le pâturage fait partie d'un ensemble de prairies et pâturages maigres parcourus par 8 brebis durant 90

jours en tout. Les prairies de fauche sont pâturées entre mi-août et fin septembre. Débroussaillage annuel pour empêcher la forêt et les bosquets d'avancer.

*Perspectives : avec le temps, les surfaces sont moins fauchées (investissement en temps) ; la charge va probablement légèrement augmenter dans le futur et les chèvres seront admises.*

### Appréciation :

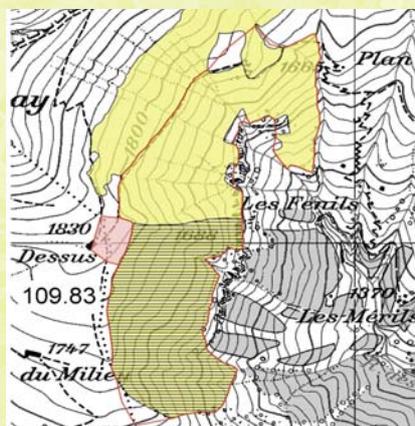
Pâturage en grande partie brouté ; pelouse dense plutôt riche en graminées. La pâturage avec des moutons est adaptée à cette surface en forte pente et riche en éléments structurels. Plutôt augmenter la

Altitude	1320 m
Surface objet partiel	1.13 ha
Exposition	Sud
Pente	40-70%
Groupe végétal	Végétation mésophile
Nbr. total d'espèces/ Nbr. d'espèces caractéristiques	37/27
Mode de conduite du pâturage	Pâturage tournant
Taille des parcelles	A: 0.84 ha; B: 0.44 ha
Durée d'occupation	A: dès le 15.6.: 30 jours; oct.: 15 jours B: dès le 15.7.: 15 jours; oct.: 15 jours
Charge en bétail	A: 3, resp. 0.6 UGB/ ha/ passage B: 3.6, resp. 0.5 UGB/ ha/ passage
Charge de travail	Clôtures : 15 JT/ an Entretien pâturage : 20 JT/ an

charge. Dans la partie inférieure, pâturage à bovins envisageable.

Espèces rares : anthéricum à fleurs de lis.

## Les Viollards, Château-d'Oex, VD (Alpes septentrionales)



### Caractéristique du pâturage :

Végétation mésophile de montagne très riche avec espèces d'ourlet, de pelouse à séslyrie et de pelouse à laiche ferrugineuse. Forte pression des graminées (fétuque rouge) par endroits ; pauvre en éléments structurels, embroussaillage en bordure uniquement, sol nu par endroits.

### Utilisation :

La parcelle fait partie d'un alpage pâturé depuis 30 ans par 300 brebis et agneaux (Charollais) durant le mois de juin. Les reposoirs et l'abreuvoir se situent à l'extérieur du pâturage PPS, où les animaux

broutent essentiellement le matin et le soir. Au printemps et en plein été, les moutons paissent sur un alpage voisin.

*Perspectives : actuellement pas de débroussaillage ; sans entretien régulier les parties inférieures vont progressivement se fermer. L'avenir du pâturage reste incertain car il n'y a pas de successeur.*

### Appréciation :

La pâturage ovine de cet alpage en forte pente est justifiée. La gestion extensive permet le maintien d'une grande diversité floristique. Il est par ailleurs difficile de trouver des bovins à estiver et, sans pâ-

Altitude	1650 m
Surface objet partiel	12.9 et 12.9 ha
Exposition	Est
Pente	30-70%
Groupe végétal	Végétation mésophile de montagne
Nbr. total d'espèces/ Nbr. d'espèces caractéristiques	38/24
Mode de conduite du pâturage	Partie de l'estivage
Taille des parcelles	26 ha
Durée d'occupation	Dès le 3 juin : 27 jours Septembre : 7 jours
Charge en bétail	1 UGB/ ha/ passage
Charge de travail	Environ 50 JT pour l'ensemble de l'alpage



ture, les parties inférieures du pâturage se fermentaient.



## Recommandations pour le pacage de moutons :

### Conditions générales :

- Motivation écologique de l'exploitant(e) : le pâturage à moutons en tant que prestation professionnelle d'entretien.
- Bonne indemnisation des prestations réalisées.
- Renoncement à des surfaces propres et dépourvues de refus et d'éléments structuraux, ainsi qu'à un rendement important par animal.
- En cas de changement de l'exploitant(e) : la poursuite du pacage de moutons nécessite un bon accompagnement.



### Où ?

- Surfaces pâturées depuis de nombreuses années par des moutons et dont la richesse floristique s'est maintenue.
- Endroits qui ne peuvent être utilisés d'une autre manière (fauche, pacage de bovins).
- Pour maintenir ouvertes des surfaces à forte déclivité (>60%) et difficiles d'accès.
- Plutôt dans des endroits peu productifs à sol superficiel et sec et en forte pente.

### Comment ?

- Pâturage extensif : charge faible, longues périodes de non-utilisation (8-14 semaines) ; pas de fumure ni d'affouragement.
- Première pâture précoce (surtout quand la proportion de graminées mal broutées est importante) ; depuis fin avril/mai selon l'altitude ; en présence d'orchidées, pâturer après leur floraison, ou alterner pâture précoce et tardive.
- Ne pas laisser brouter trop court (20% de refus sur les surfaces les plus broutées) ; dès que les moutons reviennent sur des surfaces déjà broutées, changer de pâturage !
- Favoriser des unités de pâturage de grande taille ; intégrer si possible un pâturage sec dans une unité de pâturage plus grande.

- Pâturage continu uniquement sur de très grandes unités de pâturage.
- Prévoir suffisamment de grandes surfaces en plus du pâturage sec (changer en cas de pénurie de fourrage).
- Renoncer de temps à autre à une année d'utilisation dans des endroits peu productifs et caractérisés par une végétation équilibrée.
- Pâturage d'automne uniquement si la repousse est suffisante.
- Clôturer les endroits particulièrement riches en espèces et sensibles au piétinement.
- Contrôler régulièrement l'emboisement, en particulier en bordure ; entretien annuel et sélectif du pâturage ; choisir une charge faible qui permet aux buissons de se maintenir (jusqu'à 20%), favoriser des structures en pierres.
- En cas de forte pression des buissons, utiliser des races adaptées (Roux du Valais, mouton des landes de Lueneburg).



### Quand renoncer à la pâture ovine ?

- Petites surfaces marginales (31), talus : si possible préférer la fauche ; surfaces <50 ares, courte période de pâture et longues périodes de non-utilisation.
- Surfaces accidentées et à humidité variable.
- Régions très pluvieuses et sur sols profonds (p. ex. sols sur moraines).
- Prairies grasses riches en espèces avec indicateurs de maigreur et peuplements à nard.
- Surfaces sensibles à l'érosion.
- Surfaces irriguées : mobilisation d'éléments nutritifs.
- Anciennes prairies de fauche et friches : un examen attentif de la situation est indispensable ; pâture précoce lorsque la pression des graminées est forte, utiliser des races robustes.
- Clairières en régions de montagnes fortement boisées (prédateurs).

## Bibliographie

Martin, M. et al. (2007) : Schafe auf Trockenweiden (TWW) Fallstudie, Bundesamt für Umwelt BAFU

## Impressum

### Editeurs

Office fédéral de l'environnement (OFEV), CH-3003 Bern  
L'OFEV est un office du département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).  
AGRIDEA, CH-8315 Lindau et CH-1000 Lausanne

### Valeur juridique

La présente publication est une aide à l'exécution élaborée par l'OFEV en tant qu'autorité de surveillance. Destinée en premier lieu aux autorités d'exécution, elle concrétise des notions juridiques indéterminées provenant de lois et d'ordonnances et favorise ainsi une application uniforme de la législation. Si les autorités d'exécution en tiennent compte, elles peuvent partir du principe que leurs décisions seront conformes au droit fédéral. D'autres solutions sont aussi licites dans la mesure où elles sont conformes au droit en vigueur.

### Auteurs

Corina Schiess, AGRIDEA Lindau ; Monika Martin, Oekoskop, Basel

### Traduction

R. Benz, AGRIDEA Lausanne

### Concept/rédaction

Corina Schiess, AGRIDEA Lindau

### Collaboration et consultation

R. Benz, AGRIDEA Lausanne ; A. Brüllsauer, Fachstelle Naturschutz SG ; M. Dipner, Oekoskop, Basel ; R. Fivian, Caprovis ; R. Gilgen, FÖN ; Ch. Hedinger, UNA ; B. Krüsi, HSW ; F. Obrist, Office de consultation agricole VS ; P. Oser, Steg ; A. Perrenoud, Le Foyard ; W. Schmid, PÖL ; F. Stadler, J. Troxler, ACW ; G. Volkart, atena ; E. Wyss, Inspection de la protection de la nature Berne ; Th. Walter, ART

### Accompagnement OFEV

Christine Gubser, Division gestion des espèces

### Graphisme

Michael Knipfer, AGRIDEA Lindau

### Illustrations

A. Krebs, Agasul (7, 18b, 19, 23, 24) ; M. Martin, oekoskop, Basel (page de titre, 6, 11) ; A. Perrenoud, Le Foyard, Bienne (3) ; C. Purro, atena, Fribourg (8, 9) ; C. Schibli, oekoskop, Basel (26, 28) ; A. Rey, Zürich (20) ; C. Schiess, AGRIDEA Lindau (10, 13, 16, 22, 25, 31) ; J. Troxler, RAC (12) ; G. Volkart, atena, Fribourg (1, 2, 4, 5, 14, 15, 17, 18a, 21, 27, 29a, 29b, 30)

### Commande

OFEV, Documentation, CH-3003 Berne  
Internet : [environnement-suisse.ch/publications](http://environnement-suisse.ch/publications)  
Numéro de commande : UV-0814-F  
© AGRIDEA 2008

